

ESPACE ENVIRONNEMENT 08

**2 rue du Parvis
08130 ATTIGNY**

**Rapports du commissaire aux comptes
Exercice clos le 31 décembre 2019**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

ASSOCIATION ESPACE ENVIRONNEMENT 08

Association déclarée (Loi de 1901)

**2 rue du Parvis
08130 ATTIGNY**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2019

**SARL FIDUCIAIRE LHP - 8 rue Marie Marvingt ZAC Croix Blandin - 51100 REIMS
Commissaire aux Comptes**

**Rapport du Commissaire aux Comptes
sur les comptes annuels**

Aux actionnaires,

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ESPACE ENVIRONNEMENT 08 relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Conseil d'administration sur la base des éléments disponibles à la date du 18 mai 2020 dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au COVID-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

3. Observations

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point exposé dans la note « événements postérieurs à la clôture » de l'annexe des comptes annuels, concernant la poursuite de l'activité de la société malgré l'épidémie de COVID-19.

4. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

5. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêtés des comptes relatifs aux effets de la crise liée au COVID-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

6. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

7. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et évènements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Reims, le 31 août 2020

Pour la SARL Fiduciaire LHP

**Représentée par Monsieur Laurent TILLY
Commissaire aux comptes**



Désignation de l'entreprise ASS. ESPACE ENVIRONNEMENT 08 Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12
 Adresse de l'entreprise 2 rue du Parvis Durée de l'exercice précédent* 12
 Numéro SIRET* 39858112400037 Code APE 913

				Exercice N clos le 31/12/2019	Exercice N-1 clos le 31/12/2018		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4		
	Capital souscrit non appelé (1)	AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB	AC			
		Frais de recherche et développement *	AD	AE			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG			
		Fonds commercial (1)	AH	AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO			
		Constructions	AP	AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	85 590,10	36 216,75	24 331,44
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	101 520,99	48 189,25	51 153,15
		Immobilisations en cours	AV	AW			
		Avances et acomptes	AX	AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
		Autres participations	CU	CV			
		Créances rattachées à des participations	BB	BC			
		Autres titres immobilisés	BD	BE	60,00	60,00	15,00
Prêts		BF	BG				
Autres immobilisations financières*		BH	BI				
	TOTAL (I)	BJ	BK	271 577,09	187 111,09	84 466,00	75 499,59
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	BM			
		En cours de production de biens	BN	BO			
		En cours de production de services	BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
	CRÉANCES	Marchandises	BT	BU			
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	2 400,00	2 400,00	
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	53 289,19	53 289,19	17 708,41
	DIVERS	Autres créances (3)	BZ	CA	107 124,73	107 124,73	105 440,31
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE			
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	CG	41 725,12	41 725,12	74 195,90	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	1 976,34	1 976,34	1 492,76	
	TOTAL (II)	CJ	CK	206 515,38	206 515,38	198 837,38	
	Charges à répartir sur plusieurs exercices* (III)	CL					
	Primes de remboursement des obligations (IV)	CM					
TOTAL GÉNÉRAL (0 à V)	Ecarts de conversion actif* (V)	CN					
		CO		478 092,47	187 111,09	290 981,38	274 336,97
Renvois : (1) Dont droit au bail			CP		(3) Part à plus d'un an	CR	
Clause de réserve de propriété*	Immobilisations		Stocks		Créances		

Désignation de l'entreprise				ASS. ESPACE ENVIRONNEMENT 08		
				Exercice N 1	Exercice N - 1 2	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :)			DA		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	100 945,93	105 772,93
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence			EK		
) Réserve légale (3)			DC		
	Réserves statutaires ou contractuelles			DD		
	Réserves réglementées (3) Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours			B1		
) Autres réserves Dont réserve relative à l'achat d'oeuvre originales d'artistes vivants*			EJ		
) Report à nouveau			DG	15 293,99	15 293,99
) RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DH	-44 485,44	-9 517,79
) Subventions d'investissement			DI	14 551,29	-34 967,65
) Provisions réglementées *			DJ	56 911,96	13 438,89
) TOTAL (I)			DK		
				DL	143 217,73	90 020,37
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN	4 166,62	9 166,66
) TOTAL (II)			DO	4 166,62	9 166,66
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
) TOTAL (III)			DR		
DETTES (5)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	25 193,00	11 400,53
	Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatif)			EI		
) Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DV	34 285,71	42 857,14
) Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DW		
) Dettes fiscales et sociales			DX	16 747,54	19 252,10
) Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DY	64 349,94	86 123,67
) Autres dettes			DZ	1 581,36	
Compte régul.) EA			EA	1 439,48	5 302,85
) Produits constatés d'avance (5)			EB		10 213,65
) TOTAL (IV)			EC	143 597,03	175 149,94	
) Écart de conversion passif* (V)			ED			
) TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	290 981,38	274 336,97	
RENVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B		
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
			Écart de réévaluation libre	1D		
			Réserve de réévaluation (1976)*	1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme*		EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG			
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH			

		Exercice N				Total 3	Exercice (N-1) 4		
		France 1		Exportation et livraisons intracommunautaires 2					
Désignation de l'entreprise : ASS. ESPACE ENVIRONNEMENT 08									
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	32 915,48	FB		FC	32 915,48	37 780,21	
	Production vendue	biens	FD		FE		FF		
		services*	FG	217 119,00	FH		FI	217 119,00	178 698,00
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	250 034,48	FK		FL	250 034,48	216 478,21	
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO	218 361,18	256 928,98	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de					FP	637 239,18	697 753,52	
	Autres produits (1) (11)					FQ	10 514,03	2 200,67	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	1 116 148,87	1 173 361,38
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	1 097,27	6 476,89	
	Variation de stock (marchandises)*					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	16 521,77	12 659,98	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	95 365,59	94 234,89	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	15 574,17	54,22	
	Salaires et traitements*					FY	860 887,51	837 871,71	
	Charges sociales (10)					FZ	80 860,79	144 683,36	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *				GA	34 686,09	30 484,65
			- dotations aux provisions				GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions					GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges						GE	419,30	38 953,14
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	1 105 412,49	1 165 418,84	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	10 736,38	7 942,54	
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	156,50	36,17	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
Total des produits financiers (V)						GP	156,50	36,17	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	935,71	582,15	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
Total des charges financières (VI)						GU	935,71	582,15	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	-779,21	-545,98	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	9 957,17	7 396,56	

Désignation de l'entreprise		ASS. ESPACE ENVIRONNEMENT 08		
		Exercice N 1	Exercice N - 1 2	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	8 253,93	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	8 253,93	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6)	HE	3 659,81	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	3 659,81	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	4 594,12	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	1 124 559,30	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	1 110 008,01	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)		HN	14 551,29	
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) dont {	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G	
	(3) dont {	- Crédit-bail mobilier	HP	8 401,20
		- Crédit-bail immobilier	HQ	11 688,84
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
	(6 bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	(9) Dont transfert de charges	A1		
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant	A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle) :	Exercice N			
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N			
	Charges antérieures	Produits antérieurs		

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS



Association Espace Environnement 08

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

SIRET : 398 581 124 000 37

Activité : Insertion par l'activité économique

Identification de l'association

Désignation : Espace Environnement 08

Exercice clos le 31/12/2019

Désignation de l'association : *ESPACE ENVIRONNEMENT 08*

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019, dont le total est de 290 981,38 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un bénéfice de 14 551,29 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes indiquées ci-après font, partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis par les dirigeants de l'association.



Règles et méthodes comptables

Désignation : Espace Environnement 08

Exercice clos le 31/12/2019

Règles et méthodes comptables

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels,

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Changement de méthode

Les états financiers ont été établis en conformité avec :

- Le PCG 1999 approuvé par arrêté ministériel du 22 juin 1999
- La loi n°83 353 du 30 avril 1983
- Le décret 83 1020 du 29 novembre 1983



Les règlements comptables :

- 2000-06 et 2003-7 sur les passifs
- 2002-10 sur l'amortissement et la dépréciation des actifs
- 2004-06 sur la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs

Le poste « salaires » comprend le montant brut des rémunérations.

Le poste « charges sociales » correspond aux charges patronales.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

Les frais accessoires (droit de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes) sont incorporés au coût d'acquisition des immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Règles et méthodes comptables

Désignation : Espace Environnement 08

Exercice clos le 31/12/2019

• Constructions	Non applicable
• Agencement et aménagement des constructions	Non applicable
• Installations techniques	5 ans
• Matériel de transport	3 à 5 ans
• Matériel et outillage industriels	3 ans
• Installations générales	5 ans
• Matériel de bureau et informatique	3 à 5 ans

Frais d'établissement

- Non applicable

Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

- Non applicable

Stocks

- Non applicable

Créances

- Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Primes de remboursement des obligations

- Non applicable

Provisions réglementées

- Le tableau 2056 décrit, le cas échéant, l'état de ces provisions.

Opérations en devises

- Non applicable

Opérations à long terme

- Non applicable

Provisions pour gros entretiens et grandes révisions

- Non applicable

Engagement de retraite

- Le montant des Indemnités de fin de carrière au 31/12/2019 s'élève 9 005 € charges comprises. L'association relève depuis le 1^{er} mai 2013 de la Convention Collective des Ateliers et Chantiers d'Insertion.

Contribution volontaire en nature

- L'association a bénéficié d'un don par le biais de l'abandon par le président du remboursement de ses indemnités kilométriques à hauteur de 1 709,00 €

Autres informations

- **Evènements postérieurs à la clôture** : Les états financiers de l'entité ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité. Les activités ont commencé à être affectées par Covid-19 au premier trimestre 2020 et l'entité s'attend à un impact négatif sur ses états financiers en 2020. L'association, compte tenu du caractère récent de l'épidémie et de la constante évolution des mesures annoncées par le Gouvernement (confinement et aides d'État), n'est toutefois pas en capacité d'en apprécier l'impact chiffré éventuel. À la date d'arrêté des comptes par le conseil d'administration des états financiers 2019 de l'association, la direction n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

Actif immobilisé (2054)

Désignation : Espace Environnement 08

Exercice clos le 31/12/2019

Etat préparatoire de la déclaration 2054

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Immobilisations	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice
		Consécutives à une réévaluat ^o ou résultant d'une mise en équivalence	Acquisitions, créations, apports et virement poste à poste	Par virement de poste à poste	Par cession à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence	
Frais d'établissement, de recherche et de développement TOTAL I						
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II						
Terrains						
Sur sol propre						
Construct.						
Sur sol d'autrui						
Inst. Générales, agencements						
Installations techniques, matériel et outillage industriels	95 326.08		26 480.77			121 806.85
Inst. générales, agencements	28 361.20					28 361.20
Matériel de transport	86 428.10		17 126.73			103 554.83
Matériel de bureau et informatique, mobilier	17 794.21					17 794.21
Emballages récupérables						
TOTAL III	227 909.59		43 607.50			271 517.09
TOTAL GENERAL	227 909.59		43 607.50			271 517.09

Amortissements (2055 A)

Désignation : Espace Environnement 08

Exercice clos le 31/12/2019

Etat préparatoire de la déclaration 2055

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Immobilisations amortissables		Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentation : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement de recherche et de développement					
TOTAL I					
Autres immobilisations incorporelles					
TOTAL II					
Terrains					
Construct	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst générales, agencements et aménagements				
Installations techniques, matériel et outillage industriels		70 994.64	14 595.46		85 590.10
Autres immo corporelles	Inst générales, agencements et aménagements	13 825.79	4 384.03		18 209.82
	Matériel de transport	50 408.32	15 108.64		65 516.96
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	17 196.25	597.96		17 794.21
	Emballages récupérables et divers				
TOTAL III		152 425.00	34 686.09		187 111.09
TOTAL GENERAL (I+II+III)		152 425.00	34 686.09	.	187 111.09

Provisions et dépréciations

Désignation : Espace Environnement 08

Exercice clos le 31/12/2019

Rubriques	Montant au début de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles. 30%				
Implantations étrangères avant 01/01/92				
Implantations étrangères après 01/01/92				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS REGLEMENTEES				
Provisions pour litiges				
Provisions garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour perte de change				
Provisions pour pensions, obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
Provisions charges sociales et fiscales sur congés payés				
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES				
Dépréciations immobilisations incorporelles				
Dépréciations immobilisations corporelles				
Dépréciations titres mis en équivalence				
Dépréciations titres de participations				
Dépréciations autres immobilis. Financières				
Dépréciations stocks et en cours				
Dépréciations comptes clients				
Autres dépréciations				
DEPRECIATIONS				
TOTAL GÉNÉRAL				
Dotations et reprises d'exploitation				
Dotations et reprises financières				
Dotations et reprises exceptionnelles				
Dépréciations des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice				

Néant

Échéances, créances et dettes

Désignation : Espace Environnement 08

Exercice clos le 31/12/2019

CADRE A	ETAT DES CRÉANCES	Montant brut	À un an au plus	À plus d'un an
	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	53 289.19	53 289.19	
Créances r. de titres prêtés				
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité Sociale et autres organismes sociaux			
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts et taxes et versements assimilés			
	Divers	107 124.73	107 124.73	
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			
	Charges constatées d'avance	1 976.34	1 976.34	
TOTAUX		162 390.26	162 390.26	
Montant des	Prêts accordés en cours d'exercice			
	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés				

Échéances, créances et dettes

Désignation : Espace Environnement 08

Exercice clos le 31/12/2019

CADRE B	ÉTAT DES DETTES	Montant brut	À un an au plus	À plus d'un an et 5 ans au plus	À plus de cinq ans
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	À 2 ans max. à l'origine				
	À plus de 2 ans à l'origine	25 193.00	16 423.28	8 769.72	
	Emprunts et dettes financières Divers	34 285.71	8 571.43	25 714.28	
	Fournisseurs et comptes rattachés	16 747.54	16 747.54		
	Personnel et comptes rattachés	26 578.76	26 578.76		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	37 771.18	37 771.18		
État et autres collectivités publiques	Impôt sur les bénéfices				
	Taxe sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	0	0		
	Dettes sur immobilisations et compte rattachés	1 581.36	1 581.36		
	Groupes et associés				
	Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)	1 439.48	1 439.48		
	Dettes représentatives de titres emp.				
	Produits constatés d'avance				
TOTAUX		143 597.03	109 113.03	34 484.00	
	Emprunts souscrits en cours d'exercice	30 000.00			
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	24 778.96			
	Emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques				

Tableau d'affectation des résultats

Désignation : Espace Environnement 08

Exercice clos le 31/12/2019

Résultat comptable	DÉFICIT	EXCÉDENT
Affectation du résultat de 2018 - 34 967,65	Report à nouveau -34 967,65	Report à nouveau Réserves dont réserves pour projet associatif

Produits à recevoir

Désignation : Espace Environnement 08

Exercice clos le 31/12/2019

	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	11 150.27
Autres créances	8 260.63
Disponibilités	
TOTAL	19 410.90

Charges à payer

Désignation : Espace Environnement 08

Exercice clos le 31/12/2019

	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	26.19
Emprunts et dettes financières diverses	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 200.00
Dettes fiscales et sociales	45 670.48
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL	49 896.67

Charges et produits constatés d'avance

Désignation : Espace Environnement 08

Exercice clos le 31/12/2019

	Charges	Produits
Charges/Produits d'exploitation	1 976.34	0
Charges/Produits financiers		
Charges/Produits exceptionnels		
TOTAL	1 976.34	0



Ventilation du chiffre d'affaires net

Désignation : Espace Environnement 08

Exercice clos le 31/12/2019

Répartition par secteur d'activité :

	Montant
CHEMIN	52 950.76 €
JARDIN	15 398.86 €
RSO	58 742.08 €
RURAL	90 983.48 €
CONSERVERIE	700.00 €
VENTE DE PANIERS	29 862.87 €
MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL FACTUREE	1 035.43 €
AUTRES PRODUITS ACTIVITES ANNEXES	361.00 €
TOTAL	250 034.48 €

Tableau du personnel

Désignation : Espace Environnement 08

Exercice clos le 31/12/2019

CATÉGORIES	EFFECTIF			EFFECTIF ÉQUIVALENT Temps plein
	Hommes	Femmes	Total	
Cadres	1	-	1	1
Employées - postes administratifs	-	3	3	1,33
Encadrants Techniques d'Insertion	5	1	6	4,32
CDDI	27	10	37	30,29

LHP
VISA

ASSOCIATION ESPACE ENVIRONNEMENT 08

Association déclarée (Loi de 1901)

2 rue du Parvis

08130 ATTIGNY

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

Exercice clos le 31 décembre 2019

SARL FIDUCIAIRE LHP - 8 rue Marie Marvingt ZAC Croix Blandin - 51100 REIMS
Commissaire aux Comptes

ASSOCIATION ESPACE ENVIRONNEMENT 08

**Association déclarée (Loi de 1901)
2 rue du Parvis
08130 ATTIGNY**

**Rapport spécial du Commissaire aux Comptes
sur les conventions réglementées**

Aux adhérents,

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé, ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application de l'article L.612-5 du Code de commerce.

Reims, le 31 août 2020

SARL FIDUCIAIRE LHP,

**Représentée par Laurent TILLY
Commissaire aux Comptes**